



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

préalable à la déclaration d'utilité publique et à la cessibilité des immeubles bâtis ou non bâtis nécessaires à la constitution d'une réserve foncière concernant le projet de mutation de l'ensemble immobilier dénommé « Villa Bellagio » en résidence sociale et lieu d'accueil pour hébergement d'urgence à Montpellier, au profit de Montpellier Méditerranée Métropole

Le projet de mutation de l'ensemble immobilier dénommé « Villa Bellagio » en résidence sociale et lieu d'accueil pour hébergement d'urgence sur la commune de Montpellier est soumis à une enquête publique conjointe qui se déroulera du lundi 25 novembre 2024 à 9h30 au vendredi 13 décembre 2024 à 17h00, soit durant 19 jours consécutifs.

Le commissaire enquêteur désigné par le préfet de l'Hérault pour conduire cette enquête est Monsieur François COLAS.

Dossier d'enquête :

Un dossier d'enquête sera déposé pendant 19 jours, du lundi 25 novembre 2024 à 9h30 au vendredi 13 décembre 2024 à 17h00 :

- à la mairie de Montpellier, siège de l'enquête, aux horaires d'ouverture des bureaux, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 excepté le jeudi de 10h00 à 19h00, afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet ;

- sur le site internet de Montpellier Méditerranée Métropole, au lien suivant :

<https://www.montpellier3m.fr/>

- sur le site internet de la ville de Montpellier, au lien suivant :

<https://www.montpellier.fr/>

- au moyen du point numérique pour les usagers dans le hall d'accueil de la préfecture de l'Hérault, accessible sur rendez-vous auprès du bureau de l'environnement – téléphone 04 67 61 61 61.

Observations et propositions :

Le public pourra déposer ou transmettre ses observations et propositions durant l'enquête du lundi 25 novembre 2024 à 9h30 au vendredi 13 décembre 2024 à 17h00 :

- sur le registre d'enquête déposé à la mairie de Montpellier, aux horaires susvisés,

- par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

Monsieur le commissaire enquêteur
« projet de mutation de l'ensemble immobilier dénommé Villa Bellagio »
Mairie de Montpellier
PSFI/SAF
1 Place Georges Frêche
34267 Montpellier Cedex 2

- par courriel au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

enquetepublique.bellagio@orange.fr

- auprès du commissaire enquêteur qui recevra les observations et propositions du public lors de ses permanences en mairie de Montpellier, aux horaires suivants :

- lundi 25 novembre 2024 de 9h30 à 12h00
- vendredi 13 décembre 2024 de 14h00 à 17h00.

Il pourra également recevoir, sur rendez-vous, toute personne qui en fera la requête dûment motivée.

Toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur, sur rendez-vous, à la préfecture de l'Hérault, direction des relations avec les collectivités locales, bureau de l'environnement, en mairie de Montpellier et au siège de Montpellier Méditerranée Métropole , pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête publique.